

Vues sur le Camargue



Septembre, octobre, novembre 2023

N° 193

Fête du Grau



du 09
au 17 septembre
2023



La télémedecine
arrive à l'Ehpad

P 11

Gratuité pour la visite
des phares

P 15

Salle des rencontres :
le chantier avance

P 27

Sommaire

Dossier spécial	4-5
Protéger	6
Energies renouvelables : une zone d'accélération de la production	6
La performance énergétique au premier plan	7
Fête de la mer et des littoraux : au bonheur sportif des enfants	8
Robert Crauste, 1er président délégué de l'Anel	9
L'OHM Littoral méditerranéen mène l'enquête sur les plages	10
L'Ehpad gagne en confort grâce à la télémédecine	11
La préfète à l'écoute des marins-pêcheurs gardois	12
Risque incendie : des fermetures ponctuelles	13
Réunir	14
Défi des ports de pêche : la roue toujours au Grau	14
La ville offre la visite des phares aux Graulens	15
École des arts Eric-Turquay : c'est la rentrée	16
Une saison théâtrale sous le signe de la magie	17
Sylvie Enjolras signe l'affiche de la fête	18
Le Grau du Roi, Terre de jeux fête la science	19
Football : l'ESGDR veut faire jouer son attractivité	20
Carton plein pour Sportez-vous bien	21
Destination pour tous : le projet de la labellisation avance	22
Habitat inclusif pour une vie sociale et partagée	23
Montpellier 2028 en Terre de Camargue	24
La nouvelle exposition du Seaquarium	25
Construire	26
Grand nettoyage et travaux à l'école	26
Médiathèque et salle des rencontres : la construction c'est du béton	27
Rencontres du tourisme le 4 octobre	28
Règlement local de publicité : un diagnostic et des enjeux	29
Révision du PLU : la parole aux habitants	30
Composter c'est « élément' Terre »	31
Coup de pouce logement	32
État Civil	33
Parole d'opposition	35
Bon à savoir	36 - 37
Agenda	38 - 39

Directeur de publication :
Robert Crauste

Conception et rédaction :
Véronique Bonacchi

Crédit Photo : Stéphane Isard
sauf mentionné

Composition et impression :
Com du Ponant imprimerie graphisme
& webdesign (30)

Création maquette : Véronique
Garençon

Publicité : Mairie de Le Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

Imprimé à 6 000 exemplaires

Dépôt légal 4^e trimestre

ISSN 1291 - 1828



Le Grau du Roi - Dossenheim
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE



Édito



*On aime le Grau du Roi
Dans cette période
de transition entre la
saison et la rentrée,
j'ai envie avant toute
chose d'adresser des
remerciements*

Permettez-moi en effet de remercier toutes celles et ceux agents de la collectivité et des satellites (CCAS, Office du tourisme, Camping de l'Espiguette, Seaquarium, Régie Autonome de Port Camargue) qui par leur travail permettent à notre cité d'assurer sa double vocation de ville résidente et de ville touristique.

Celles et ceux qui participent à animer, sécuriser, gérer, valoriser notre belle ville et qui contribuent à perpétuer cette phrase que l'on entend régulièrement dans la bouche des habitants et des touristes : on aime le Grau du Roi.

Remercier également les acteurs de l'économie touristique pour leur professionnalisme et la qualité de leur accueil. Ils permettent dans un contexte général difficile de contribuer à l'attractivité de notre destination.

Remercier celles et ceux qui assurent avec efficacité la sécurité : police municipale, centre de vidéo protection, gendarmes, sapeurs-pompiers, SNSM. Remercier les agents de la communauté de communes qui par leurs compétences permettent les adaptations pour l'eau, l'assainissement et l'enlèvement des ordures ménagères.

Pour illustrer les dynamiques positives de notre vie locale, je souhaite citer : notre traditionnelle fête votive, où toutes les générations de Graulennes et de Graulens ont plaisir à se retrouver ; la rentrée musicale et théâtrale, la première édition de la fête de la science début octobre, mais aussi la gratuité à tous pour visiter nos phares.

Avec les élus qui m'accompagnent dans la majorité communale, nous agissons en assumant nos responsabilités et je tiens à les remercier pour leur implication au quotidien.

Je regrette que l'opposition qui n'exerce aucune responsabilité, égrène sa litanie habituelle de critiques stériles.

Le Maire, le docteur Robert Crauste

Avec le GRAIL, l'hôpital entre dans la rééducation du futur

*Le laboratoire
de marche
innovant est
le 5^e équipement
du genre
en France*

GRAIL pour l'acronyme anglais de Gait Real-time Analysis Interactive Lab, soit Laboratoire interactif d'analyse de la marche en temps réel, un équipement ayant vocation à permettre aux personnes traumatisées de la route et aux personnes en situation de handicap d'avoir accès à une analyse du mouvement de haute technologie et une prise en charge rééducative innovante en réalité virtuelle immergée. C'est suite à l'appel à projets 2021 des Agences Régionales de Santé (ARS) pour la modernisation des structures sanitaires et médico-sociales destinées à la prise en charge des personnes accidentées de la route que l'hôpital du Grau du Roi, lauréat, a pu être doté de cet équipement financé à 80% par l'ARS Occitanie et à 20% par le CHU de Nîmes. Le plus important financement d'équipement national 2022 pour l'installation du 5^e GRAIL en France et du 15^e en Europe.

Mis en service depuis janvier 2023, le GRAIL a accéléré la validation par la communauté médicale du CHU de Nîmes de la création de l'Unité de rééducation et réadaptation de l'appareil locomoteur du Grau du Roi (docteurs Brunon, Pantera et Petiot) du Pôle Neurologie Infectiologie Rhumatologie et Rééducation animé par le professeur Dupeyron. Une unité positionnée en tant que centre d'expertise régional pour les personnes

amputées avec un plateau technique de haut niveau - laboratoire d'analyse du mouvement, salle de réentraînement à l'effort, salle de renforcement musculaire et simulateur de conduite - où le GRAIL va jouer un rôle prépondérant.

« Ce nouveau dispositif installé au Grau du Roi nous fait basculer dans la médecine de demain, la rééducation du futur », a confirmé Nicolas Best, directeur général du CHU de Nîmes lors de l'inauguration du GRAIL le 16 juin dernier. « Ce que nous avons découvert est particulièrement innovant », a renchéri le maire, le docteur Crauste, se réjouissant en outre « du partenariat toujours plus solide entre l'hôpital et la ville du Grau du Roi ».

Grâce à l'analyse de la marche en temps réel, le GRAIL permet une évaluation fine des besoins rééducatifs du patient qui guide la prise en charge rééducative. C'est en outre un moyen de rééducation en réalité virtuelle immergée beaucoup plus performant qu'une technique standard. Enfin, son usage enrichit l'activité de recherche clinique pour améliorer les pratiques rééducatives à destination des personnes victimes d'accidents de la route et des personnes amputées.

C'est « LE labo du futur » pour l'analyse de la marche et de l'entraînement et il est à l'hôpital du Grau du Roi.



La Charte des 7 engagements pour une route plus sûre

À l'occasion de l'inauguration du GRAIL, le CHU de Nîmes qui a répondu à l'Appel national aux employeurs en faveur de la sécurité routière a signé la Charte des 7 engagements pour une route plus sûre qui sont : limiter aux cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant, prescrire la sobriété sur la route, exiger le port de la ceinture de sécurité, ne pas accepter le dépassement des vitesses autorisées, intégrer des moments de repos dans le calcul des temps de trajet, favoriser la formation à la sécurité routière et encourager les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper.

Énergies renouvelables : une zone d'accélération de la production

*Un nouvel outil
pour cibler
les secteurs
opportuns
et maîtriser
les implantations*

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables est entrée en vigueur le 10 mars dernier avec pour objectifs principaux de planifier le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ; simplifier les procédures d'autorisation des projets d'énergies renouvelables ; mobiliser les terrains déjà artificialisés ou sans enjeu environnemental majeur pour déployer, entre autres, le photovoltaïque et l'éolien et mieux partager la valeur générée par les énergies renouvelables, notamment avec les populations des territoires accueillant les projets. Ambition affichée : porter à 33 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale de la France d'ici 2030 contre 20 % actuellement. Parmi les mesures, l'obligation d'installation d'ombrières photovoltaïques pour des

aires de stationnement d'une superficie supérieure à 1500 m², la production d'énergies renouvelables en toiture ou végétalisation des bâtiments non résidentiels dont l'emprise au sol est supérieure à 500 m² en cas de construction, extension et rénovation lourdes et enfin la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables.

Pour les communes, ces zones, soumises à l'avis du comité régional de l'énergie, constituent un nouvel outil de planification afin de cibler les secteurs opportuns pour la production d'énergies renouvelables et maîtriser les dangers ou les inconvénients liés aux implantations. Leur définition - soit le choix des emplacements - dépend donc

des spécificités des territoires. Accompagné sur ce dossier par le cabinet Alpicité, Le Grau du Roi, soumis à de fortes contraintes réglementaires liées notamment aux sites Natura 2000 et à la loi Littoral, ne pourra délimiter qu'une seule zone d'accélération des énergies renouvelables solaires pour permettre d'orienter utilement les porteurs de projets vers des secteurs favorables au développement des énergies renouvelables.

Le projet de carte est disponible en mairie et sur le site internet de la Ville et un registre est ouvert en mairie pour recueillir les observations.



La performance énergétique au premier plan

*La première
tranche
de travaux
de 2,2 M€
est programmée
dès octobre*

Après l'annonce officielle du maire, le docteur Robert Crauste, fin mai, de la mise en œuvre d'un plan de performance énergétique avec un objectif d'économies d'énergie à plus de 70% et de l'attribution par les membres de la commission d'appels d'offres du marché public global de performance énergétique associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes de la ville à la société Alcyon-Citeos Ingénierie Méditerranée, les travaux vont démarrer dès cet automne.

Un engagement fort en faveur de la transition énergétique et un investissement conséquent pour la Ville - 5,3 millions

d'euros - accompagnée pour le financement par la Banque des Territoires. « *Ce plan de performance énergétique constitue un élément fort qui est le fruit d'un gros travail en amont pour lequel je remercie les services* », avait d'ailleurs tenu à souligner le maire, incluant le rôle joué par Alain Marti, conseiller municipal délégué à l'Éclairage public, aux Bâtiments municipaux, à la Propreté urbaine et à la Salubrité publique. Effet du cercle vertueux mis en œuvre : ce sont les économies d'énergie réalisées sur neuf ans qui vont permettre de rembourser l'emprunt. Côté renouvellement et adaptation des équipements, la société Alcyon-Citeos va, parallèlement à l'entretien et la maintenance

de l'éclairage public, procéder sur les trois premières années au remplacement de toutes les lanternes pour que l'intégralité du parc soit dotée en LED (65% d'économie d'énergie attendue sur la consommation globale du parc d'éclairage public). Dans le détail et sur les deux et ans et demi à venir, 3450 points lumineux vont être remplacés.

« *À ce jour, sur le parc des 5300 lanternes, nous disposons de 1300 lanternes déjà en LED*, explique François Borel, directeur des services techniques de la Ville. *Ajoutons, qu'outre ce passage au tout LED, nous allons procéder à des abaissements de puissance.* » Ainsi, les armoires électriques qui commandent l'éclairage public et sont dotées de télégestion seront remises en conformité dans leur intégralité.

La première phase de travaux programmée à l'automne prévoit l'équipement des avenues de la Pinède, Camargue, Lasserre et Centurion. « *Une priorisation a été faite pour l'année 1 sur les armoires électriques très énergivores et elles vont donc être traitées en priorité* », complète Stéphane Spalma, technicien responsable du Pôle électrique, automatismes, éclairage public et réseaux. Bénéfice attendu dès l'année 1 : 40% d'économies d'énergie.



Fête de la Mer et des Littoraux : au bonheur sportif des enfants

*Les 21 et 22 juillet,
ateliers
découverte
et initiation
sur la plage
du Boucanet Sud*

4^e édition pour la Fête de la Mer et des Littoraux et toujours le même challenge pour Le Grau du Roi Terre de Jeux, terre d'accueil depuis la première édition, et tous les partenaires (Département, Région et État) : porter haut les couleurs de l'olympisme et œuvrer pour l'éducation par le sport. Mission accomplie une nouvelle fois à en croire les mines réjouies des quelque 500 enfants des accueils collectifs de mineurs venus de tout le département pour découvrir et s'initier à un éventail d'activités sportives.

Plongée, athlétisme, aikido, lutte sur l'eau, baseball, handball mais aussi sensibilisation à l'écocitoyenneté et à la préservation de la mer avec le Seaquarium, au secourisme et au sauvetage... : pendant deux jours, les enfants avaient le choix entre les quinze ateliers mis à leur disposition sur la plage.

Une dizaine de comités départementaux étaient présents qui ont tous remercié la Ville pour son impeccable gestion de la logistique. Parmi lesquels Philippe Montagut, président du comité départemental olympique et sportif (CDOS30), présent pour la deuxième année, qui a salué « l'organisation et la qualité de cette manifestation » et Samuel Mathis, président du comité départemental (CODEP) de plongée du Gard et référent départemental handisport, pour qui « ces journées offrent une excellente opportunité de promouvoir les valeurs de l'olympisme : l'excellence, l'amitié et le respect, tout en sensibilisant à l'écocitoyenneté au sens plein ».

Quant au maire, le docteur Robert Crauste, il a rappelé que c'est une élue, Sophie Panonacle, députée de Gironde, qui a porté cette manifestation sur les fonts baptismaux et qu'il était d'ailleurs à ses côtés. « Une telle fête permet de construire le vivre ensemble et sans vos actions bénévoles, on perdrait le plus de ce qu'on peut donner », a-t-il déclaré.

Les bénévoles justement sans lesquels rien ne serait possible ont été 150 à se relayer sur les deux jours au cours desquels 200 repas ont été servis. La réussite de cette 4^e édition de la Fête de la Mer et des Littoraux leur doit encore une fois beaucoup.



Robert Crauste, 1^{er} président délégué de l'Anel

*L'élection
du nouveau
bureau a eu
lieu le 10 juillet
au Sénat*

Un peu moins d'un an après que la Ville a accueilli les Journées d'études de l'Association nationale des élus des littoraux (Anel) consacrées à la thématique "Vivre le littoral" et aux problématiques économiques, sociales et environnementales spécifiques dont le travail et le logement, deux secteurs en tension, le conseil d'administration de l'Anel, réuni salle des Pairs au Sénat le 10 juillet, a procédé à l'élection de son bureau et désigné le maire, le docteur Robert Crauste, premier président délégué. « *Je remercie le président Yannick Moreau et mes collègues de la confiance qu'ils m'accordent en me confiant*

cette première présidence déléguée qui me conforte dans mon implication nationale sur l'ensemble des enjeux concernant la mer et les littoraux », a déclaré le maire.

Au sein de l'Anel qui rassemble depuis 45 ans les élus des collectivités du littoral de métropole et d'outre-mer, ces enjeux sont bien compris et partagés dans un contexte environnemental - changement climatique et transition écologique - de plus en plus prégnant.

Il en sera forcément question lors du Congrès annuel de l'Anel les 11, 12 et 13 octobre prochains à Lorient auquel le maire assistera

donc en tant que premier président délégué de l'association. La suite logique de son engagement au long cours pour la défense et la préservation de la mer et des littoraux.



La Ville avait accueilli les Journées d'études de l'Anel 2022.

Un nouveau tir à l'eau pour l'Handiplage

C'est grâce à un partenariat entre la commune, le conseil départemental, les Aigues-Marines (PEEP30) et le Rotary Club qui en fut à l'initiative en 2004 que l'accueil et le service rendu aux personnes handicapées a pu se poursuivre sur l'handiplage Jean-Reboul. La Ville installe les structures et le poste de secours et maintient l'accès avec le pôle espaces naturels. Elle finance également les salaires de deux saisonniers pendant la période d'ouverture. L'armement du poste de

secours avec les maîtres-nageurs est aussi financé par la commune.

Les PEEP 30 complètent le dispositif avec deux équivalents temps plein et le matériel. Cette année encore, le Rotary Club a financé un tir à l'eau. Un merci particulier va à Incarnation Challegard, présidente du CA des PEEP30 ainsi qu'à Antony Martell ancien président du Rotary Club pour leur dévouement. Sans oublier les élus qui s'investissent pour rendre possible cette opération.



L'OHM Littoral méditerranéen mène l'enquête sur les plages

Les chercheurs du CNRS ont combiné analyses bactériologiques et questions aux usagers

Créé en 2012, l'Observatoire Hommes-Milieu du Littoral méditerranéen est un outil de l'Institut d'écologie et d'environnement (INEE) du CNRS. Ce dispositif de recherche interdisciplinaire s'intéresse à quatre systèmes socio-écologiques littoraux inégalement soumis à l'artificialisation et aux fréquentations touristiques et récréatives : les plages, les ports, les aires marines protégées et les lagunes.

Ainsi, depuis dix ans, l'OHM Littoral méditerranéen est positionné sur le golfe d'Aigues-Mortes, le littoral marseillais et, en Corse, les côtes de Balagne et la lagune de Biguglia. Objectif : observer, analyser et documenter les interactions hommes-milieu et plus largement société-environnement. Des

recherches qui s'inscrivent dans le contexte de la nécessaire prise de conscience de gestion durable du littoral et peuvent, lors d'échanges et de rencontres avec les acteurs concernés, jouer le rôle d'accélérateur dans les réflexions à mener sur l'usage, l'aménagement et la protection de ces écosystèmes. C'est dans ce cadre qu'une mission était programmée en juillet sur les plages graulennes (Rive droite, Rive gauche, Plage nord et Plage sud). Trois jours de travaux de 8 heures à 20 heures sous un soleil écrasant. « *L'objectif, c'était de suivre la contamination d'origine fécale en relation avec le nombre d'usagers baigneurs et, parallèlement, nous avons mené une enquête auprès de ces mêmes usagers pour avoir une*

sociologie de la fréquentation de ces plages en posant des questions sur les toilettes, les douches... », explique Patrick Monfort, directeur de recherche CNRS, écobiologiste et directeur de l'OHM Littoral méditerranéen. La collecte de ces informations permet de déterminer un ensemble de pratiques qui pour certaines doivent évoluer, changer voire disparaître. D'où l'importance de la relation avec les décideurs dont les maires. À l'automne, la restitution de ces travaux pourra donc conduire à la mise en place d'autres recherches et aussi, côté acteurs du littoral, à la prise de décisions. « *Ce travail que nous menons est une aide à la décision* », confirme Patrick Monfort (photo).



L'Ehpad gagne en confort grâce à la télémédecine

L'équipement permet le suivi des résidents en pathologies chroniques stabilisées sur place

C'est grâce à un crédit non-reconductible de l'Agence Régionale de Santé Occitanie favorisant le développement de la télémédecine que l'Ehpad Saint-Vincent s'est doté d'un électrocardiogramme et d'un ordinateur dédiés aux consultations en télémédecine.

Un excellent investissement pour Delphine Robert, infirmière coordinatrice en Ehpad, qui travaille avec le centre gérontologique Antonin-Balmès à Montpellier où les consultations en visio sont courantes.

« Pour les résidents, ce type de consultation permet d'éviter un déplacement souvent synonyme d'angoisse, de stress et d'autant plus pour ceux du secteur protégé atteints

de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées », confirme-t-elle. Ainsi, les analyses sont-elles réalisées dans leur environnement, sans facteur de stress, grâce à un matériel ergonomique à même de s'adapter à chaque spécialité médicale. Par exemple, l'électrocardiogramme est muni d'un boîtier qui permet de le transférer directement en PDF sur l'ordinateur, ce qui simplifie la lecture des médecins et, s'agissant des plaies et de la cicatrisation, la caméra haute définition très performante permet d'avoir des images de qualité au plus près en direct et d'optimiser la consultation en visio. Outre un gain en confort non négligeable et une meilleure prise en charge pour les résidents, cette facilitation

de l'interaction avec les médecins présente d'autres avantages dont le suivi des résidents en pathologies chroniques stabilisées en diabétologie, cardiologie, pneumologie ou encore neurologie, une évaluation plus approfondie et, le cas échéant, le gain en rapidité pour les rendez-vous médicaux. Enfin, le recours à la télémédecine permet également dans la majorité des cas d'éviter que les familles ne se déplacent, un autre atout non négligeable toujours dans l'objectif de privilégier la tranquillité du résident et de ne pas rajouter du stress au stress. Seule limite à la télémédecine : les cas d'urgence. Une meilleure prise en charge, une meilleure analyse des situations particulières des résidents et des données encore plus fiables à transmettre aux médecins : pour les équipes de Saint-Vincent réunies autour du docteur Marc Dupuis, médecin coordonnateur de l'Ehpad, la télémédecine est sans conteste un vrai plus non seulement pour la santé mais surtout pour le confort et la qualité de vie des résidents. Des paramètres primordiaux au sein de l'établissement. « On aurait eu cet équipement au moment du Covid-19, ç'aurait été bien... », conclut Delphine Robert (photo).



La préfète à l'écoute des marins-pêcheurs gardois

Marie-Françoise Lecaillon a assisté au conseil du Comité départemental des pêches

Déjà venue au moment de sa prise de fonction en 2021 où elle avait rencontré une délégation de la Société coopérative des pêcheurs (Socomap), c'est avec les marins-pêcheurs gardois que Marie-Françoise Lecaillon a fait ses adieux au département, en tout cas au littoral gardois, le 21 juillet dernier. Invitée par le Comité départemental des pêches du Gard, qui tenait conseil ce jour-là, et son président Jérémy Vargas, la préfète a passé une grande partie de la journée au Grau du Roi.

La séquence a démarré par une visite du port avant une sortie en mer sur le catamaran de Jérémy Vargas *Fleur de Sel* avec le maire, le docteur Crauste, son adjoint délégué à la pêche, Lucien Topie, Florence Boulenger, adjointe à la Délégation à la Mer et au Littoral

pour l'Hérault et le Gard, et le patron de chalutier Paul-Anthony Gros. « *Nous avons voulu mettre le terrain en avant, montrer que la vraie connaissance du terrain, c'est nous qui l'avons* », explique Jérémy Vargas.

Puis la délégation s'est rendue à la Socomap pour une longue visite. La préfète y a rencontré Sébastien Prunet, second de la coopérative et membre du conseil du Comité départemental des pêches du Gard, représentant de la relève active de jeunes professionnels de la mer.

« *Nous sommes une nouvelle génération très investie et qui a la chance de bénéficier de l'expérience et de la disponibilité des aînés comme Philippe Pélissier et Paul Gros qui nous ont transmis l'amour du métier* », confirme

Jérémy Vargas. Un métier confronté à nombre de difficultés dont l'interdiction de pêche au chalut jumeau dans la zone Paca, la pression des contrôles, l'éolien à Port-Saint-Louis-du-Rhône, la problématique de la main-d'œuvre étrangère et le manque de subventions évoqués lors du conseil qui a suivi.

Très attentive, la préfète a livré ses conseils et encouragé les pêcheurs à ne jamais baisser les bras.

« *J'ai senti une vraie écoute, une vraie volonté de faire du bon travail. C'est très encourageant et ça donne envie de se battre* », conclut Jérémy Vargas.



Sensibilisation aux bonnes pratiques

*Une opération
de police menée
en milieux
naturels*

Début juillet, une opération de police a été conduite sur plusieurs secteurs du territoire. Quatre agents de l'OFB, quatre de l'ONF ainsi que quatre gardes du littoral ont été répartis en trois équipes pour intervenir sur le Bois du Boucanet, le secteur de la Base Nautique Ponant nord, sur les berges du Vidourle, la passe des Abîmes, la zone renaturée de l'ancien hôpital et la plage de l'Espiguette. L'opération a commencé à 20h30 pour se terminer à 0h30. Quelques deux cents personnes ont ainsi pu être sensibilisées aux bonnes pratiques à avoir

dans ces milieux naturels. 79 pêcheurs ont été contrôlés ; parmi eux, deux se sont vus signifier une obligation de remise à l'eau pour détention de poissons dont la taille n'était pas réglementaire. Les gardes ont aussi procédé à plusieurs rappels à la réglementation pour possession de poissons morts, limites au niveau de la mensuration et pour non-respect de la règle de l'obligation de marquage, qui consiste en découpe d'une partie inférieure de la nageoire caudale pour éviter le braconnage. Au chapitre des surprises, les agents ont découvert des personnes utilisant

un barbecue à batterie (photo). Et ils se sont retrouvés face à un mariage organisé sur la plage de l'Espiguette...



Risque incendie : des fermetures ponctuelles

Sur décision de la préfecture, le Bois du Boucanet a été classé à haut risque vigilance incendie. Dorénavant, il faudra donc s'habituer à ce qu'il soit provisoirement interdit au public. Le Bois des Baronnetts, la pinède du phare de l'Espiguette sont également concernés. Le public peut s'informer quasi en temps réel puisque le site est actualisé tous les jours à 18 heures
www.risque-prevention-incendie.fr/gard/

La carte proposée se caractérise par trois niveaux de risque (jaune, orange et rouge). Le risque incendie de forêt est déterminé quotidiennement pour chacune des huit zones météorologiques Gard en s'appuyant sur les données de Météo France. Il tient notamment compte des probabilités de départ de feu et des vitesses potentielles de propagation. Chacun peut ainsi être acteur de sa propre sécurité comme de la sécurité collective.



Défi des ports de pêche : la roue toujours au Grau

Onze ports et cinq lycées maritimes étaient réunis aux Sables-d'Olonne

Un défi sous un soleil constant, une compétition serrée et une victoire pour les Graulens, arrachée de main de maître dans les dernières secondes de la dernière course. En effet, jusqu'à la fin de la sixième journée, personne ne pouvait affirmer quel serait l'équipage gagnant.

Au fil des courses, les rebondissements, les coups d'éclat des uns et les remontées étonnantes des autres ont fait de ce Défi sablais un défi mémorable. Il n'empêche que les Graulens se sont battus, et bien battus, en ce dernier jour où l'émotion était à son comble devant la retransmission en direct sur l'écran géant installé au cœur du village des pêcheurs.

Le Grau vainqueur certes. Mais aussi tous les équipages qui ont manifesté leur fair-play et surtout leur solidarité lorsque le bateau graulen a subi une casse en fin de course : messages en mer, encouragements à terre

et même la proposition du lycée maritime de Paimpol de prêter son bateau aux Graulens pour terminer l'épreuve...

Du jamais vu ! Oui, une bien belle victoire après une semaine où la première place était chaque jour remise en cause...

A terre, l'ambiance était plus sereine, bien sûr, puisque chaque port prépare des spécialités et propose des dégustations de ses produits locaux : pas de compétition mais des échanges toujours réjouissants et amicaux.

Et bravo aux brillants équipiers Jeff Gros, Vincent Spano, Bruno Guillot, Patrice Gros, Maxime Houé et le plaisancier Mike Cohen. Regroupement, chaleureux et spontané, de

la grande famille des marins pêcheurs le Défi 2023 a une nouvelle fois tenu ses promesses.

Il reste un moment unique et privilégié pour rassembler, dans un contexte extra professionnel, l'ensemble des acteurs de la pêche, institutionnels, décideurs du monde nautique et les passionnés de la mer. Sans oublier la promotion d'un port, d'un département, d'une région.



La Ville offre la visite des phares aux Graulens

*De septembre
à mars 2024,
les familles
bénéficient
d'un accès gratuit
sur réservation*

C'était une promesse dès leur ouverture, elle est tenue : la municipalité offre la visite des phares aux Graulens sur présentation du carton d'invitation édité à cet effet et réservation.

Une opération d'envergure pour associer toujours plus les Graulens à la vie de leur cité et encourager la découverte et la connaissance de sa richesse patrimoniale dont les deux phares, classés au titre des monuments historiques, sont les emblèmes forts.

Ouverts au public dans le courant du mois de juin, le phare de l'Espiguette et la Maison du phare ont confirmé leur pouvoir d'attraction et révélé la qualité de la valorisation touristique

et culturelle dont ils ont fait l'objet. Le premier qui concilie désormais fonction de signalisation maritime et site écotouristique offre, à partir de l'aire de stationnement de la plage de l'Espiguette, les Baronnets, une visite unique autour des jardins, de la cour intérieure et de l'espace muséographique que parachève la vue spectaculaire au sommet du phare (27 m de hauteur).

« En août, nous avons ouvert le site tous les soirs jusqu'à 22 heures pour une fréquentation quotidienne de 75 personnes en moyenne, soit 50 % de la jauge maximale qui s'organise par groupe de 10 personnes et un guide pour une visite de 30 minutes. Les retours sont très positifs et soulignent la qualité de la visite.

Nous sommes dans ce que nous souhaitons : un tourisme de sens loin du surtourisme et de la consommation de masse », se félicite Maud Hubidos, directrice de la SPL Le Grau du Roi Développement.

Le second, le plus ancien phare de la région, classé monument historique en 2012 et pilier de La Cité de la mer et des pêcheurs, le projet de valorisation du patrimoine emblématique de la ville et des métiers de la mer, raconte son histoire au sein de la Maison du phare où un espace sensoriel, immersif et interactif est dédié à la pêche et aux pêcheurs.

Les deux ouvrent donc grand leurs portes aux Graulens et les attendent nombreux.



Réservations :

Phare de l'Espiguette,

Tél. 04 48 58 30 01

www.phare-espiguette.fr

et sur place

Maison du phare

Tél. 04 66 51 67 70

École des Arts Éric-Turquay : l'appel de la musique et du théâtre

*Cette année,
un éveil musical
nouvelle formule
pour les enfants
à partir de 4 ans*

Toujours aussi active, l'École des Arts Éric-Turquay n'a pas attendu les premiers jours de septembre pour préparer la rentrée... Ces jours-là seront consacrés aux inscriptions : 6, 7 et 8 de 9 heures à 19 heures au Palais des Sports et de la Culture pour les anciens élèves ; 11, 12 et 13, mêmes heures, même lieu pour les nouveaux élèves. Quant à la reprise des cours, elle est fixée au lundi 18 septembre. Côté musique, rappelons à toutes fins utiles la - longue - liste des instruments enseignés : accordéon, alto, basse électrique, batterie, xylophone, clarinette, contrebasse, cornet à pistons, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, percussions digitales, piano classique et jazz, saxophone, trompette, tuba, ukulélé et violon.

Un éveil musical nouvelle formule à partir de 4 ans est proposé le mercredi de 11 heures à midi. La pratique collective est aussi largement encouragée tant pour la formation musicale

qu'au sein des chorales adultes et enfants, des ensembles (guitares, percussions, à cordes), des groupes de musiques actuelles et d'un orchestre d'harmonie. Cette année, l'orchestre de l'école aura d'ailleurs très vite l'occasion de se produire lors du concert exceptionnel programmé dimanche 1^{er} octobre au théâtre dans le cadre du jumelage avec Dossenheim.

« Ce concert est organisé à l'initiative d'Antje Michel, animatrice bénévole du jumelage, confirme Nicolas Chardenon, directeur de l'École des Arts. *L'orchestre allemand sera au Grau du Roi à partir du 30 septembre et le lendemain, ce concert réunira les deux orchestres pour jouer ensemble un programme choisi par les deux chefs d'orchestre.* »

Côté théâtre, l'école propose des cours collectifs pour enfants et adolescents à partir de 5 ans jusqu'en 5^e et, pour les adolescents à partir de la 4^e et les adultes des cours collectifs et de perfectionnement. Les nouveaux inscrits bénéficient d'un cours d'essai. Autant d'incitations à répondre à l'appel du théâtre et de la musique...

Pour tous renseignements :

Nicolas Chardenon : 06 13 24 29 17

n.chardenon@ville-legrauduroi.fr

et Valérie Avena : 04 66 73 93 73

v.avena@ville-legrauduroi.fr



Une saison théâtrale sous le signe de la magie

*Ambiance cabaret
pour la soirée
d'ouverture
le samedi 7 octobre
avec "Illusion
d'un soir"*

Beaucoup de comédie, de fantaisie, d'humour et de magie dans la nouvelle programmation théâtrale de l'Espace Jean-Pierre-Cassel, « tant il semble qu'aujourd'hui encore le divertissement soit une nécessité pour nous offrir des parenthèses joyeuses qui permettent l'oubli des difficultés de notre environnement », avance le maire, le docteur Robert Crauste. À confirmer dès le 7 octobre à 20h30 avec *Illusion d'un soir*, spectacle d'ouverture de saison proposé par Benjamin Lycan. Magie mais aussi manipulation, mentalisme et humour pour un show grandiose.

On enchaîne du 4 au 25 novembre avec le Mois du rire. Démarrage 100% féminin avec *Please stand-up !* où Marine Baousson, Marie

Reno, Olivia Moore et Christine Berrou vous feront rire et réfléchir. Comme *Le Grand soir* (samedi 11), une comédie sociale, sexy et déjantée aux accents de *The Full Monty*. Avec *Franito* (samedi 18), la rencontre entre le théâtre burlesque et le flamenco fait exploser... de rire et enfin *À quel prix tu m'aimes ?* saupoudre d'un peu de romantisme la table du rire.

Rendez-vous du jeune public, le conte musical *Casse-Noisette* (dimanche 17 décembre à 16 heures) les fera entrer dans la magie de Noël entre rêve et poésie.

Retour à l'Espace Jean-Pierre-Cassel dimanche 21 janvier à 16 heures pour une magnifique séquence lyrique avec *Best of*

opéra opérette, voyage à travers les plus grands airs du répertoire avec Cécilia Arbel, Lovénah L'Huillier, Jean Goyetche et Philippe Béranger. Et il y aura aussi du cirque, des acrobaties, de l'humour et de la magie (*Les Acrostiches : EXCENTRIQUES*, samedi 3 février à 20h30, *Les Tortillons*, mercredi 14 février à 16 heures, *Raconte-moi ta magie*, mercredi 17 avril à 16 heures), du théâtre classique et un peu moins (*Le Montespan* mis en scène par Étienne Launay, samedi 24 février à 20h30, *La Délicatesse* mise en scène par Thierry Surace, samedi 23 mars à 20h30, Gualicho de la compagnie Total Local, samedi 6 avril à 20h30) de la danse (*Eccentric* avec Régis Truchy, samedi 9 mars à 20h30) et encore de la musique mais avec un clown à la baguette (*Manoche en... fin chef de et avec Emmanuel Van Cappel*, samedi 27 avril à 20h30). Avant de fêter l'arrivée de l'été en offrant le plateau aux graines d'acteurs de l'École des Arts Éric-Turquay (*Chantier Théâtre*, ados et adultes samedi 22 juin à 19h30, enfants dimanche 23 juin à 18 heures). Tous les ingrédients d'une saison théâtrale... magique.

Espace Jean-Pierre-Cassel, Palais des Sports et de la Culture, 1, allée Victor-Hugo. La billetterie sera ouverte à partir du lundi 2 octobre.

Renseignements au 04 66 51 10 73.



L'artiste Sylvie Enjolras signe l'affiche de la fête

Une œuvre de cœur pour cette Graulenne pure souche revendiquée

« D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours peint et toujours dessiné. À l'école, on m'appelait Guy Degrenne... » Référence à une publicité des années 80 pour une célèbre marque des arts de la table. On y voyait un écolier passionné par les dessins d'assiettes et de couverts auquel son professeur assénait : « Ce n'est pas comme ça que vous réussirez dans la vie M. Degrenne ! » avant que le slogan n'affirme : Guy Degrenne, il est aujourd'hui le premier. Sylvie Enjolras n'a pas exactement suivi le même chemin mais il y a là c'est sûr quelque chose qui y ressemble puisqu'elle vit aujourd'hui d'une passion née dans l'enfance. Et si cette Graulenne pure souche comme elle se revendique a débuté sa vie professionnelle comme surveillante de baignade puis agent de sécurité, l'art a fini par la rattraper pour prendre toute la place.

Une place qui s'appelle désormais Sylvie Art Painting, l'autoentreprise qu'elle a créée il y a cinq ans.

Autodidacte et hyperactive, Sylvie Enjolras n'impose de limites ni à sa créativité ni aux domaines où elle s'exerce. « J'ai un caractère fonceur, je vais au bout des choses avec intégrité et je crois que l'art chez moi, c'est dans les gènes. »

Peinture de casques, de blousons - elle est motarde elle-même - et customisation sur tous les supports, décors de restaurants et de boîtes de nuit - Le Mexx à Vauvert, La Dune à La Grande-Motte -, vitrines de Noël, body painting en live, baby painting pour les futures mamans...

« J'ai une palette très large et assez décalée. »

Et comme Sylvie Enjolras aime par-dessus tout sa ville, elle n'hésite jamais longtemps quand on la sollicite. Elle a habillé les murs de la bodega des jeunes, réalisé un pavois pour les 50 ans de la Jeune Lance Graulenne, orné d'un poulpe l'entrée du Spot Nautique... et signe donc cette année l'affiche de la Fête du Grau.

L'œuvre graphique et épurée se concentre sur un taureau et un cheval, emblèmes des traditions camarguaises, héros de la fête. L'identité graulenne, c'est peut-être aussi dans ses gènes...



Le Grau du Roi, Terre de Jeux, fête la science

*Une semaine
d'animations
scientifiques
pour la 1^{re} édition
du 7 au 14 octobre*

La Fête de la Science (FDS) a plus de trente ans pourtant, c'est la 1^{re} édition au Grau du Roi que la Ville, représentée par son maire, le docteur Crauste, Christine Lacroix conseillère municipale déléguée à la Démocratie Citoyenne et les représentants des structures partenaires dont Yannick Martiquet, directeur de recherche, et Samantha Schnegg, directrice adjointe de la recherche et coordinatrice FDS pour le Gard, de l'université de Nîmes lanceront officiellement samedi 7 octobre de 11h30 à 13 heures à l'hôtel de ville. Le top départ pour une semaine d'animations scientifiques conçue comme un parcours scientifique et sportif, du nord au sud et de la mer aux

étangs avec le réseau Gladys du CNRS, le Seaquarium, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Régie de Port Camargue, le Syndicat mixte de la Camargue gardoise, le réseau des médiathèques de Terre de Camargue et les services Sports et Environnement de la Ville. A l'hôtel de ville où un mini-village scientifique sera installé, rendez-vous le même jour de 9 heures à midi pour la conférence proposée par Garry Dorléon, doctorant en géochimie, sur la thématique de l'optimisation de la gestion des déchets à l'échelle des territoires. Le stand d'orientation de l'université de Nîmes permettra, lui, de découvrir un large éventail de métiers en lien avec la science (9 heures-13 heures).

Côté ateliers, les amateurs auront le choix entre le Seaquarium sur le thème de l'adaptation, des performances et des défis dans le grand bleu (le 7 octobre, de 14 heures à 17 heures, réservation obligatoire au 04 66 51 57 37), La Marette, chemin du Môle, pour comprendre l'intérêt des méthodes scientifiques pour préserver les écosystèmes (le 11 octobre, de 10 heures à midi, réservation obligatoire au 06 11 82 98 89) ou encore le Domaine de l'Espiguette de l'Institut français de la Vigne et du Vin pour plonger dans l'odyssée de la sélection et création de la vigne (le 14 octobre de 9 heures à 17 heures). Des ateliers sont aussi programmés à la médiathèque et à Port Camargue. Autre temps fort de la semaine, la Nuit de la science et du sport proposée par la direction des Sports de la Ville au cinéma Vog, le 13 octobre à partir de 19h30 (contact et réservation cinema.vog@gmail.com et 04 66 51 41 05). Deux épisodes de la série documentaire "Sport, la science en renfort" seront projetés avant l'intervention de Laurent Grenier, préparateur sportif, qui partagera avec le public d'extraordinaires expériences de sportifs de haut niveau dont certains seront présents. Un grand moment d'échange et de débat en perspective. **Renseignements au 04 66 51 67 70 et sur www.ville-legrauduroi.fr**



Football : l'ESGDR veut faire jouer son attractivité

*Pour la 4^e année,
l'équipe 1^{re}
et la réserve
montent :
une belle vitrine
pour le club*

« L'équipe 1^{re} monte en Régionale 1, la réserve en D1 : pour la 4^e année consécutive, ces résultats sont très satisfaisants et notre ambition est toujours la même : bien figurer en championnat, monter en division supérieure et continuer sur notre lancée », se félicite Grégory Mézy, aux commandes du club qu'il a repris avec ses amis d'enfance Jérôme Navarro et David Nouyrigat, anciens joueurs comme lui, depuis 2018.

Mais plus que cela, « nous voulons que cette belle vitrine augmente notre attractivité. C'est déjà le cas puisque nous avons monté une équipe U20 régionale avec des recrutements de joueurs de Valence, Montélimar... qui ont choisi le club pour son niveau. Et notre véritable ambition, c'est que tous les petits puissent jouer au football et que les jeunes ne soient pas obligés de s'expatrier », ajoute

le président. Car pour le club qui compte entre 250 et 280 licenciés toutes catégories confondues, le vrai problème, c'est le renouvellement des effectifs.

Aussi, en avril dernier, le club a recruté un communicant pour s'assurer une présence sur les réseaux sociaux et gagner en image.

« Et ça marche ! », constate Grégory Mézy. Autre mission au long cours, celle démarrée il y a quatre ans avec l'école élémentaire André-Quet sur le temps méridien et le collège D'Alzon tous les jeudis. « C'est une bonne mission de faire connaître le club et plus largement le sport à travers les écoles. »

Dans le même esprit, le club présentera en septembre sa nouvelle action : l'organisation

de stages multi-activités pendant les vacances scolaires dès octobre.

« Perfectionnement football le matin et activités plus ludiques l'après-midi autour de la mer vu notre localisation... Ils seront ouverts aux enfants du club et aux enfants extérieurs », annonce Grégory Mézy qui précise pour finir : « Nous sommes toujours en quête de bénévoles et de sponsors parce qu'il faudrait qu'on ait les moyens de nos ambitions. En tout cas, si on monte en National, on va exporter l'image du Grau du Roi un peu partout... »



Reprise d'entraînement pour l'équipe senior 1 qui évolue en Régionale.

Carton plein pour Sportez-vous bien

Encore un bel été pour un dispositif plébiscité par les Graulens et les touristes

« De plus en plus de touristes sont à la recherche de vacances sportives, j'ai reçu beaucoup d'appels, avant même que les personnes n'arrivent sur place, qui confirment que certains établissent leur planning de vacances en fonction des activités proposées », confirme d'emblée Denis Buchart, directeur du service des Sports.

D'où le succès du dispositif Sportez-vous bien, « une manifestation ancrée qui fonctionne très bien ». Les dix-sept activités sportives, du yoga au badminton en passant par la randonnée, le VTT ou encore le kick-boxing, ont toutes connu une très forte fréquentation estivale. Lézarder sur la plage, c'est bien mais bouger et découvrir le territoire via

une activité physique, c'est mieux ! Même succès pour Les Boucles de Salonique, courses pédestres intégrées au programme de Sportez-vous bien. Un tour du lac pour les enfants (2,7 km), deux pour les adultes (5,4 km) en individuel ou par équipe de deux avec possibilité de relais et échauffement en musique avec Karine Gaillard, animatrice, avant le départ. L'édition du 20 juillet a vu le nombre de participants doubler. « Des anciens reviennent, des nouveaux arrivent... C'est un rendez-vous très convivial et très sympa », poursuit le directeur des Sports.

Et ça va durer avec Sportez-vous bien hors saison : au programme le mercredi matin, une randonnée découverte - et sportive - d'une

dizaine de kilomètres sur le littoral ou en Petite Camargue.

Renseignements au 04 66 73 93 79 et sur www.ville-legrauduroi.fr



Le Raquette Club a fêté ses 40 ans

40 ans, le bel âge et surtout un bel anniversaire que le Raquette Club de Port Camargue, créé en 1983 par le maire, le docteur Robert Crauste présent, a voulu fêter en grande pompe. Aussi, le 23 juin, sur un terrain de tennis où nulle autre rencontre que conviviale et détendue n'était prévue, une centaine de personnes se sont réunies pour une soirée blanche. Joueurs de tennis ou de pickleball, anciens présidents et présidentes du club, amis des clubs de tennis voisins... tous avaient tenu à être de la

fête. Et grâce à la mobilisation des bénévoles, des partenaires, de la Ville et du staff du club, elle a vraiment été inoubliable. Mise en musique par le groupe Les Renégats et DJ Seb et aussi artistique grâce à la présence de Farouk qui a réalisé en direct deux peintures sur toile remportées lors de la tombola, elle a surtout souligné dans une joyeuse ambiance « le bel esprit, subtil mélange de sportivité et de convivialité, qui perdure dans ce club depuis de nombreuses années », s'est félicité

l'actuel président Benoît Lebreton. Qui se félicite aussi, côté sport, d'accueillir bientôt une nouvelle raquette : le padel. Longue vie au Raquette Club de Port Camargue !



Le projet de labellisation Destination pour tous avance

*En juin, la ville
a accueilli
le 1^{er} éductour
du programme
régional dédié à
la marque d'État*

Le label Destination pour tous (DPT) est la seule marque d'État qui valorise une destination touristique en tant que territoire développant une politique d'accessibilité universelle volontariste dont les axes essentiels sont la construction d'une offre touristique déployée selon les besoins exprimés par chacun des publics, la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie, le développement d'une offre d'accompagnement adaptée tout au long du séjour et le développement d'une démarche intégrant et valorisant les bonnes pratiques. Engagé dans le processus de labellisation DPT, Le Grau du Roi a accueilli le 15 juin dernier le 1^{er} éductour du programme régional

DPT, organisé par le Comité régional du tourisme et de loisirs en partenariat avec la mairie et l'office de tourisme de la ville. C'est d'ailleurs Sandrine Brun, responsable accueil et référente tourisme et handicap à l'office de tourisme, qui porte le projet de labellisation qui sera défendu à Paris d'ici deux ans. Cet éductour a permis à la vingtaine de participants dont Françoise Dugaret, adjointe déléguée au tourisme, et Gilles Loussert, conseiller municipal délégué à l'inclusion des personnes handicapées, pour la Ville, d'échanger en matinée autour du projet graulien qui a bénéficié à cette occasion des conseils de destinations déjà labellisées comme Toulouse, DPT niveau or, et Mauguio-

Carnon, DPT niveau argent. L'après-midi a été consacrée à la visite d'une partie du périmètre envisagé pour la labellisation : mairie jusqu'à la gare, quais jusqu'à la Villa Parry et la Maison du Phare puis retour par le quai jusqu'au front de mer pour revenir à la mairie. Quelques archipels hors périmètre seront inclus dans le label.

« *Un cabinet spécialisé va nous aider à mettre en forme la cartographie du périmètre et attaquer la partie gouvernance pour bâtir le dossier* », précise Sandrine Brun qui, comme l'ensemble des participants, a apprécié cette journée très instructive.



« Nos belles années » : un projet de vie sociale et partagée

*La mobilisation
est forte
autour
du vivre-ensemble*

Fin 2022, les premières actions du Projet de vie sociale et partagée ont eu lieu à la résidence Christophe-Colomb dans le cadre de la configuration de l'habitat inclusif. Un élan spontané de solidarité entre les colocataires de la résidence s'est mis en place en amont de l'emménagement des nouveaux résidents. Lors du premier entretien collectif entre les adhérents à l'aide à la vie partagée, les concernés avaient exprimé plusieurs souhaits dont celui de se réunir par petits groupes pour s'entraider lors de l'installation dans les logements. Ces temps se sont déroulés en présence de l'animatrice pour assurer la sécurité et aider à la manutention. D'autres demandes sont aussi apparues comme des

visites régulières de courtoisie entre nouveaux voisins, chez eux et dans la salle commune ; se mettre à la disposition des autres pour échanger des services en fonction des compétences de chacun. Enfin, il s'agissait aussi de solliciter l'entourage des personnes comme un levier pour la participation à la vie au sein de la cité et de suivre ensemble les temps forts du calendrier festif de la ville. Ces premiers éléments ont indiqué une volonté forte de la part des résidents de se mobiliser autour d'une vie sociale et partagée active. Le projet d'animation se fonde sur l'idée d'éviter le sentiment de vieillesse inactive et limiter le risque de perte d'autonomie. Cela passe par une vie sociale dynamique, partagée et

active. A ce titre, le rôle de la salle commune a été primordial. Ces actions ont aussi un lien évident avec le dispositif Mona Lisa et s'inscrivent dans la suite logique qui consiste à rompre l'isolement des personnes âgées. L'objectif final est d'intégrer ces personnes aux animations de la commune et du CCAS d'une manière progressive afin de faciliter la reprise de liens sociaux souvent délités. Car les personnes isolées se comprennent plus facilement et cela laisse à chacun le temps de s'adapter dans un esprit bienveillant.

Animation

Sont proposées des activités qui visent à favoriser le « vivre ensemble » pour limiter le risque d'isolement de publics parfois fragiles. Dynamiser la participation sociale et citoyenne, notamment en s'appuyant sur l'entourage proche des résidents et le calendrier festif de la ville. Positionner les résidents de l'habitat Inclusif dans un cadre de vie partagé, par la mise à disposition de moyens techniques (salle commune, véhicules, etc.). Les activités proposées par le service Animation de la Vie Sociale du CCAS sont aussi accessibles aux locataires de la résidence Christophe-Colomb.



Montpellier 2028 en Terre de Camargue

Avec une ambition, devenir capitale européenne de la culture

Le 29 juin dernier, la communauté de communes Terre de Camargue a accueilli l'assemblée générale extraordinaire et le conseil d'administration de l'association Montpellier 2028 « *Capitale européenne de la culture* », en présence de Michaël Delafosse, maire et président de Montpellier Méditerranée Métropole, François Commeinhes, maire et président de Sète Agglopôle Méditerranée, Christophe Durand, maire de Mireval, Christian Assaf, conseiller régional, et des élus des collectivités membres. Le Conseil d'administration a adopté l'adhésion de la communauté d'agglomération du Pays de l'Or. L'association Montpellier 2028 rassemble désormais tout un territoire, du littoral d'Aigues-Mortes à Agde : soit 8 intercommunalités, 154 communes et plus de 900 000 habitants. Le Conseil d'administration s'est ensuite mis en ordre de marche pour la dernière ligne droite avant

la remise du dossier final de candidature le 3 novembre. Objectif : décrocher le titre de Capitale européenne de la culture pour 2028. A l'occasion de cette rencontre, les élus de Terre de Camargue ont fait découvrir le territoire et ses produits locaux aux membres du conseil : accueil sur le port d'Aigues-Mortes, avec les remparts en toile de fond, autour de la fougasse d'Aigues-Mortes de la maison Poitavin et des cannelés camarguais de la maison Calamel Traiteur. Ce fut ensuite la visite du phare de l'Espiguette, tout juste rénové et ouvert au public depuis le 26 juin dernier. Après la découverte du site et les efforts pour atteindre le sommet, un apéritif était proposé au pied du phare, à l'ombre

des pins, pour déguster les vins Sable de Camargue, la brandade, la rouille graulenne ou encore la marinade de poulpe, médaillées Gard Gourmand, de la maison Creiche. Sous le message « *Partageons nos imaginaires* », la candidature de Montpellier fait partie des quatre finalistes avec Clermont-Ferrand, Bourges et Rouen. Dans ce contexte, une programmation d'actions culturelles a été élaborée pour 2023 dans le cadre d'un appel à projets. Parmi eux, celui de la compagnie de théâtre Les Rasants pour sa création *Au(x) fil(s) du sel*, présentée à Aigues-Mortes dans le courant de l'été. La ville retenue pour être capitale européenne de la culture sera connue en décembre prochain.



Quatre jeunes Nîmoises en mission sur la plage de l'Espiguette

Elles s'engagent pour la défense de l'écologie et le respect de l'environnement

Amina, Farah, Ibtissam et Rizlaine sont toutes les quatre adhérentes de l'association Le Petit Atelier au Chemin-bas d'Avignon à Nîmes et c'est là qu'est née l'idée de l'action de sensibilisation au respect de l'environnement menée cet été sur la plage de l'Espiguette. Dans le cadre du dispositif "Projet Jeunes 2023 : l'écologie pour les grands et les petits" et avec le soutien de Véronique Pinguet-Michel, coordinatrice du Petit Atelier, du conseil départemental et de la Fondation SNCF, elles ont en effet pu concrétiser leur idée de communication directe sur les sites naturels protégés et touristiques pour inciter les usagers à ne pas y abandonner leurs déchets mais plutôt les emporter pour les

jeter chez eux. Un slogan - « *J'étouffe ! Gardez vos déchets* » -, un visuel et un pochoir réalisé au Fab Lab de Nîmes plus tard, elles étaient prêtes à partir en mission.

D'abord au bois des Noyers à Nîmes et cet été sur la plage de l'Espiguette pour inciter les particuliers à une meilleure gestion de leurs déchets.

Après une rencontre avec les interlocuteurs dédiés des services de la Ville auxquels elles ont présenté leur action et un repérage des lieux, les jeunes filles n'avaient plus qu'à "bomber" leur message sur les poubelles installées à l'entrée du site.

De premières missions qui en appelleront sûrement d'autres et qui prouvent, si besoin

était, que l'engagement écologique actif n'attend pas le nombre des années...



Fonds sableux des Saintes à Sète

Les plages de Méditerranée comprises entre Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Sète accueillent de nombreuses personnes, mais peu ont conscience de tous les trésors que cette zone abrite.

Pourtant, sous la surface de la mer, les fonds sableux représentent plusieurs habitats remplis d'une riche biodiversité.

Venez découvrir les espèces de ces fonds, leur technique de camouflage, de défense ou de chasse à travers la nouvelle exposition

proposée par le Seaquarium Institut marin. Cette exposition permet aussi de remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la connaissance et à la protection des fonds sableux des côtes au travers des missions du Seaquarium Institut marin.

À partir du 9 septembre au Seaquarium Institut Marin, avenue du Palais de la Mer.



Grand nettoyage et travaux à l'école

Une attention particulière portée à la classe Ulis

Dans le courant du mois d'août, le maire, le docteur Robert Crauste, accompagné d'élus, s'est déplacé à l'école élémentaire André-Quet pour observer les travaux en cours. Il s'est félicité de la qualité.

« Nous avons fait appel à un chantier d'insertion Le Passe-Muraille comme chaque année. Ces derniers sont chargés d'assurer le grand nettoyage autant des espaces collectifs que des classes », détaille Françoise Lautrec, adjointe à la Cohésion sociale. Le principe du chantier d'insertion que ces personnes éloignées de l'emploi se voient offrir, c'est la possibilité de se remobiliser autour d'une activité professionnelle qui leur permet de réapprendre un rythme de vie et de réévaluer avec des professionnels leur capacité à repartir dans le monde du travail.

Un moniteur d'atelier est en charge de la répartition des tâches de chacun. Cette année, une pièce dédiée aux agents de la

collectivité (scolaire et périscolaire) a été créée dans l'ancien bureau de la psychologue. « Il s'agit d'un espace où on pourra faire une pause, prendre ses repas », explique Julie Spalma du service scolarité. Un nouveau bureau a été aménagé pour la psychologue scolaire, la psychomotricienne et l'orthophoniste. Deux classes ont également été réhabilitées : dans la classe de CM2 de M. Sanchez, les sols ont été changés et les peintures refaites.

Une attention toute particulière a été portée cette année à la classe Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Murs et sols ont été remis à neuf, un écran numérique a été installé dans cette classe qui n'en était pas

encore équipée. Une enveloppe budgétaire a aussi été prévue pour acheter du mobilier et des équipements spécifiques pour les enfants porteurs de handicap. La classe Ulis peut accueillir 12 enfants.

Imen Kamel, nouvelle enseignante y a été affectée pour cette rentrée. L'école André-Quet compte 12 classes (11 et la classe Ulis). Après le départ de M^{me} Juarez, qui a fait valoir ses droits à la retraite, Alette Poser occupera le poste de directrice à temps plein dès la rentrée.



Médiathèque et salle des rencontres : un chantier très technique

La réalisation de la structure du bâtiment - l'exosquelette - devrait être achevée cet hiver

« C'est un chantier très technique, peu courant mais très intéressant du coup, explique d'abord Guillaume Gogioso, chef de chantier de la Société méridionale du bâtiment (SMB). C'est pourquoi on a monté des équipes internes très expérimentées et à hautes compétences. »

Elles sont à pied d'œuvre depuis le début du mois de mai et travailleront jusqu'à l'hiver à la réalisation de la structure du bâtiment.

« Nous avons en charge toute la partie béton. Façades, murs et même l'escalier monumental du hall d'entrée qui sera coulé sur place », poursuit Guillaume Gogioso qui supervise le chantier aux côtés de Raymond Pinero, conducteur de travaux.

Côté technique et dans les grandes lignes, les premières semaines ont été consacrées à la construction des fondations, du vide sanitaire puis à l'installation des banches de coffrage pour le coulage du béton des façades et des murs intérieurs. « Les façades, c'est la partie la plus importante pour l'œil et pour les architectes qui jugent du rendu, d'autant qu'elles sont en béton blanc, pas courant non plus. Après la réalisation de tests en amont du chantier, nous avons fait le choix d'un coulage d'un seul coup en grande hauteur. Une technique très spécifique, beaucoup plus longue à la réalisation mais avec une qualité et un rendu supérieurs puisqu'il n'y a pas ni reprise ni finition », détaille encore

Guillaume Gogioso. Cette même technique est employée pour les murs intérieurs de la salle des rencontres, coulés d'un seul coup sur les trois niveaux. Elle permet de diminuer toute ségrégation du béton (bulles d'air) et d'obtenir un rendu plus uniforme. Les équipes de la SMB réalisent également les planchers béton et la charpente métallique, constituée de grosses poutres de 15 tonnes chacune, qui supportera le toit en forme de vague. Une grue automotrice de 300 t sera nécessaire pour les déplacer. « Nous conduisons les travaux selon un phasage précis qui nous permet de réaliser puis de libérer les zones où les autres corps d'État (plombiers, électriciens) interviennent ensuite », complète Guillaume Gogioso.

Un excellent démarrage et un chantier bien mené pour la construction du bâtiment HQE conçu par le cabinet A+ Architecture avec « une attention spéciale du respect de l'environnement, une construction juste et écoresponsable » et des ambitions qui « dépassent largement les réglementations thermiques et environnementales en vigueur et sont la preuve de l'exemplarité environnementale du projet ».

La salle des rencontres L'Agora (1300 m² en rez-de-chaussée) et la médiathèque Ernest-Hemingway (600 m² au 1^{er} étage) seront livrées à l'été 2024.



Rencontres du tourisme : du château de sable au château durable !

*L'événement
programmé
le 4 octobre
est ouvert
aux habitants
de la commune*

« Le tourisme est un secteur en pleine mutation, tout le monde en est conscient. La crise du Covid-19 a eu un effet accélérateur tant sur la prise de congés que sur la façon de voir les congés mais avant ça, l'office de tourisme du Grau du Roi s'était déjà saisi de ces évolutions majeures et avait souhaité associer la population au débat », commence Maud Hubidos, directrice de la SPL Le Grau du Roi Développement.

Depuis 2018, les Rencontres du tourisme sont donc ouvertes aux habitants de la commune dans le souci d'élargir le débat sur le tourisme de demain au Grau du Roi. Avec la volonté de décloisonner et de construire un projet commun.

« Ce n'était pas le cas auparavant. La vision de l'économie touristique ne prenait pas en compte les effets induits sur la commune pour

la population. Aujourd'hui, il paraît totalement improbable de ne pas réfléchir de manière globale, de ne pas avancer ensemble », poursuit la directrice.

C'est le message lancé à l'ensemble des habitants intéressés, invités à participer aux Rencontres du tourisme le 4 octobre prochain. Une première session de travail aura lieu en matinée en groupe restreint pour évoquer les grands enjeux du tourisme au Grau du Roi et l'après-midi sera consacrée à la restitution des échanges du matin lors d'ateliers dynamiques et en présence d'un invité extérieur, Jean-Luc Boulín, consultant en tourisme, conférencier, professeur à l'université de Bordeaux-Montaigne et

directeur de 2003 à 2020 de la Mission des offices de tourisme de Nouvelle-Aquitaine (Mona).

Ce spécialiste qui accompagne de nombreux territoires évoquera le travail qu'il a mené au printemps en Pays de Sommières et les pistes de réflexion ouvertes par l'état des lieux du secteur. Des pistes qui tendent toutes vers un tourisme durable en phase avec la prise de conscience écologique, la quête de sens et le souci d'écoresponsabilité. « Son expertise va permettre d'inscrire les éléments perçus et travaillés au Grau du Roi dans un contexte plus global, un contexte national, qui va nourrir nos échanges », complète Maud Hubidos.



Règlement local de publicité : un diagnostic et des enjeux

L'élaboration du document s'inscrit dans l'ambition de valorisation durable de la ville

Engagé en décembre 2021 par la municipalité, le Règlement local de publicité (RLP) constitue un outil supplémentaire au service de l'ambition globale de valorisation du Grau du Roi. Un outil cohérent et complémentaire aux procédures engagées de révision du Plan local d'urbanisme (Plu) et de Périmètre de protection des abords (PPA). Des procédures pour lesquelles la Ville bénéficie de l'accompagnement du bureau d'études urbanisme, paysage et environnement Alpicité.

Plus contraignant que le règlement national de publicité auquel Le Grau du Roi est pour l'heure soumis au titre de commune de moins de 10 000 habitants, le règlement local de

publicité doit définir une réglementation spécifique et adaptée aux enjeux paysagers et patrimoniaux de la commune et privilégier une cohérence d'ensemble de visibilité apaisée au contraire de la prolifération de la pollution visuelle. Le travail de terrain mené en mai 2022 par Alpicité a permis la rédaction d'un rapport de présentation et d'un règlement provisoire, tous deux disponibles sur le site internet de la ville. Dans le premier, on trouve d'abord une description et un comptage des dispositifs de publicité, pré-enseigne et enseigne présents sur le domaine public : 1655 dispositifs dont un tiers ne sont pas conformes à la réglementation nationale. Un des enjeux forts du RLP consistera donc

en la mise en conformité des dispositifs dans une commune fortement impactée par la saisonnalité des commerces. Reste que la qualité des enseignes et des dispositifs de publicité est essentielle pour Le Grau du Roi tant pour sa population que dans une visée touristique.

Aussi d'autres enjeux ont-ils été listés dont la préservation du centre historique en rive gauche, notamment avec un travail sur la qualité des enseignes et une plus forte homogénéité ; la route de l'Espiguette et les pré-enseignes en lien avec les activités équestres ; la pollution lumineuse engendrée par les différents dispositifs d'éclairage de publicité et enseignes et les enseignes lumineuses ; les centres commerciaux et les zones d'activités/techniques et la qualité des enseignes ; ou encore éviter la prolifération de dispositifs de publicité le long des axes structurants.

À terme, le règlement local de publicité participera ainsi à la valorisation et plus largement à l'identité patrimoniale et paysagère du Grau de Roi. « *C'est de cela dont nous voulons convaincre par le dialogue. Et il y a aura du temps pour se mettre en conformité avec le règlement mais après, ce sera plus coercitif* », prévient le maire, le docteur Crauste.



Révision du Plan local d'urbanisme : la parole aux habitants

Ils ont pu s'exprimer lors de la réunion publique organisée le 28 juin

Un an après la première réunion publique organisée dans le cadre du projet de révision du Plan local d'urbanisme (Plu) engagé par la Ville le 17 mars 2021, le public était invité le 28 juin dernier à un nouvel échange avec le maire, le docteur Robert Crauste, le directeur général adjoint, Administration générale & Urbanisme, Philippe Houny, ainsi que Nicolas Breuillot et Laurianne Brunel du cabinet d'études Alpicité qui accompagne la Ville. Après la présentation des documents rendant compte de l'avancée du projet - élaboration du règlement écrit, du règlement graphique (zonage) et définitions des orientations d'aménagement et de programmation -, la session de questions-réponses a permis aux uns d'obtenir les précisions attendues et aux autres d'apporter les éclaircissements nécessaires. Parmi les points abordés, le

projet de centre de recherche spécialisé sur la mer, le pourcentage de logements sociaux réalisés au sein de l'écoquartier, l'abattage des arbres à haute tige à Port Camargue ou encore le projet de parking externalisé... Concernant la zone d'implantation du centre de recherche spécialisé sur la mer et de l'unité Gladys du CNRS, elle n'accueillera que des activités économiques en lien avec les projets de recherche. Au sujet du nombre de logements sociaux au sein de l'écoquartier, la longue séquence a été l'occasion pour le maire, après avoir rappelé la problématique globale du logement résident au Grau du Roi, d'insister sur l'opportunité de loger les jeunes et d'éviter qu'ils partent via cette offre de logement

social locatif. La remarque sur les arbres à haute tige a été prise en compte par le bureau d'études et un principe de remplacement a été introduit dans les dispositions applicables à l'ensemble des zones. Enfin, le projet de parking externalisé ne pourra être réalisé en raison des contraintes de la loi Littoral. Ces quelques points démontrent la pertinence d'un échange toujours encouragé par la municipalité.

Rappelons qu'un registre d'observations et de doléances est à la disposition du public en mairie ainsi qu'une adresse mail dédiée : concertation.plu@ville-legrauduroi.fr



Composter c'est « élémén'Terre »

*Le tri des
biodéchets
obligatoire
au 1^{er} janvier
2024*



Épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, marc de café, résidus de tontes ou de tailles de jardin, plantes mortes... Le tri des biodéchets sera obligatoire pour tous, professionnels et particuliers, à compter du 1^{er} janvier 2024. Les biodéchets se dégradent naturellement. La communauté de communes Terre de Camargue fournit gratuitement des composteurs. Plusieurs formules sont proposées : composteur individuel pour les villas avec jardin, lombricomposteur pour les foyers sans jardin et composteur collectif pour les quartiers, les immeubles, les campings... Les équipements sont livrés avec un guide du compostage et un bio-seau. Pour les centres-villes denses, une réflexion est engagée pour mettre en place des points d'apport volontaire où les habitants pourront déposer leurs biodéchets. D'autres solutions sont à l'étude pour certaines situations très particulières, comme celle des restaurateurs

en centre-ville. « *Trier et réduire les déchets à la source est un défi collectif, qui mobilise communes, intercommunalités ainsi que le Syndicat mixte Pic et Etang, insiste Olivier Pénin, vice-président de Terre de Camargue, délégué à la gestion des déchets. Soit, on le fait bien et le coût du traitement des ordures restera raisonnable. Soit on ne le fait pas et le volume des déchets augmentera et la facture avec.* » La part « traitement » représente plus du tiers du coût de gestion des déchets. « *Au-delà de ces considérations économiques, c'est du bon sens écologique. Car, compostés, les biodéchets deviennent une ressource. En résumé, tout le monde y gagne !* ».

Un groupe Facebook sera prochainement créé. Une campagne de sensibilisation au tri des biodéchets sera organisée cet automne.

Commandez votre composteur gratuit :

Tél. : 0800 004 227,

Mail : environnement@terredecamargue.fr

Des totems aux entrées de plage

Dans le cadre de la réfection de la signalisation urbaine, les services de la Ville ont poursuivi cette année la réfection des panneaux d'entrée de plage avec un nouveau modèle (totem) plus lisible et plus intégré. Les

entrées de plage de 1 à 52 sont désormais équipées. Ce programme devait être conduit jusqu'à l'année prochaine en finalisant Plage sud qui n'est pas encore pourvue.



« Coup de pouce logement » pour la rénovation énergétique

Trois types d'aides sont proposés

Dans le cadre de son Plan climat-air-énergie, Terre de Camargue lance le dispositif « Coup de pouce logement » pour accompagner financièrement les particuliers qui se lancent dans la rénovation énergétique... Rénover son logement permet à la fois de réduire ses consommations d'énergie et sa facture, d'améliorer son confort de vie et de lutter contre le changement climatique. Autant de bonnes raisons de se lancer avec le « coup de pouce » financier de la Communauté de communes, cumulable avec divers autres dispositifs d'aide.

Terre de Camargue propose aux particuliers trois types d'aides. La première concerne l'installation d'un système de chauffe-eau solaire pour l'eau chaude sanitaire : à hauteur de 200 € par logement ou 1000 € par immeuble collectif.

Une 2^e aide est octroyée pour isoler sa toiture avec des matériaux biosourcés (fibre de bois, ouate de cellulose issue du papier, laine de chanvre...) : 4 € / m² sont attribués avec un

plafond de 400 € par logement. Enfin, Terre de Camargue finance le reste à charge des ménages qui réalisent l'audit énergétique de leur logement proposé par Rénov'Occitanie : soit 90 € pour les ménages aux ressources intermédiaires et supérieures. Ces aides concernent les logements de plus de 15 ans occupés comme résidence principale par le propriétaire ou un locataire sur l'une des trois communes de Terre de Camargue. Les entreprises qui réalisent les travaux doivent avoir le label RGE (Reconnu Garant pour l'Environnement).

Pour bénéficier du dispositif « coup de pouce logement », il convient de s'adresser au guichet Rénov'Occitanie afin de constituer un

dossier de demande qui sera instruit par Terre de Camargue. Le versement de l'aide se fait sur facture acquittée et travaux réalisés.

Contact : Rénov'Occitanie
04 66 70 98 58

Scannez et prenez rendez-vous avec Rénov'Occitanie



État civil

Vu les dispositions de l'article 9, 1^{er} alinéa du Code civil « Chacun a droit au respect de sa vie privée » la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal est soumise au consentement préalable écrit des familles. Le nombre de publications se limite donc aux autorisations reçues.

Carnet blanc

du 1^{er} juin au 11 août 2023

Peggy BRONDEX et Marc BASTIDE
Liliane PRÉCLOUX et Jean-Michel TANGUY
Catherine KOULCHITZKY et Bruno ABADIE
Nadia LHEUREUX et Joël GOULARD
Paul JACOUD et Claude BERTOUX
Thi Huyen LE et Clément GIBERT
Baptiste DUTHEIL et Lola CAPRA
Christine SARRO et Agnès COULON
Franck MARION et Jessica GALL
Patrice DESPRAT et Sylvie GRANIER
Frédéric PERGE et Béatrice MASSE

Carnet rose

du 1^{er} juin au 11 août 2023

CAMPAYO Paloma
DJOUDAD Ezio
MARMOURI Ines
MOLINA Rafaël

Carnet de deuil

MAGNE Solange née FAUGEL 05 décembre 1929 / 04 juin 2023
BELI Cathy 17 septembre 1966 / 05 juin 2023
FEUVRIER Vincent 30 mai 1961 / 29 mai 2023
CATANZARO Gilbert 16 septembre 1933 / 29 mai 2023
SACCOCIO Roland 02 mai 1927 / 09 juin 2023
CHARPIN Sylvia 06 mars 1939 / 14 juin 2023
TELLIER Simone 14 mars 1945 / 16 juin 2023
SIRVENT Viviane née BERTRAND 28 février 1940 / 19 juin 2023
CAPMAL Bernadette 24 août 1958 / 17 juin 2023
PIBRE Yvette née DALLO 11 avril 1926 / 18 juin 2023
GRONCHI Alexandra 11 avril 1975 / 10 mai 2023
SAEZ Joachime née REGINCOS 22 janvier 1934 / 27 juin 2023
SCIURPA Claudine née MÉJEAN 05 décembre 1950 / 04 juillet 2023
CAMART Sophie 25 novembre 1966 / 28 juin 2023
BAILLEUX Serge 25 février 1943 / 01 juillet 2023
JETTE Dominique née CLAUD 20 juillet 1954 / 05 juillet 2023

POITEVIN Suzanne née JOUVEAU 28 septembre 1944 / 10 juillet 2023
KOUBI Pierre 21 juin 1937 / 07 juillet 2023
THEULIER Jacqueline née PLAZANET 09 juillet 1939 / 13 juillet 2023
CAPRA Philippe 09 juillet 1941 / 08 juillet 2023
SCHNEIDER Christian 05 mars 1943 / 14 juillet 2023
LEBLANC Jacqueline née THEVENIN 23 mai 1930 / 26 juillet 2023
MALATRAIT Charlotte née LALLEMENT 07 avril 1924 / 26 juillet 2023
VESSIER Robert 06 août 1952 / 28 juillet 2023
TOURON Jean, Pierre 28 juillet 1949 / 18 juillet 2023
ARMILHON Paulette née RINALDI 23 décembre 1925 / 03 août 2023

Dans le précédent bulletin municipal, il a été omis de faire état du décès de Bernard Donce, né le 30 mars 1946 et décédé le 14 mars 2023. Nous présentons nos excuses à sa famille.

CROQ'N'DOG

Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

CARTE DE FIDÉLITÉ

DEUX BOUTIQUES !

04 66 53 68 89
ZA Terre de Camargue
AIGUES-MORTES

04 11 95 06 78
488 avenue de Melgueil
LA GRANDE MOTTE




MARBRENERIE FUNERAIRE
POMPES FUNEBRES
Saez
04 66 51 70 83
www.pfsaez.com
N° Vert 0 800 09 93 39

SERVICE 24H/24 - 7J/7
sur simple appel téléphonique

DEVIS
GRATUIT / CONVENTION OBSÈQUES
Prime unique ou périodique (de 2 à 10 ans selon l'âge)

Magasins

- Choix de cercueils et plaques
- Articles funéraires

Transports de corps

- En chambre funéraire
- Toutes distances France et étranger

Services et prestations funéraires

- A domicile
- Toutes démarches et formalités
- Habillages et soins de conservations
- Sortie de corps avant mise en bière, Hôpitaux, clinique, maisons de retraites

AGENCE Grau-du-Roi

Gestionnaire par délégation de la chambre funéraire

2 bis, rue de la Rotonde 30240 LE GRAU-DU-ROI
Hab. Préf n° 13-30-295

AGENCE : Aigues-mortes

CHAMBRE FUNERAIRE

Services funéraires des remparts

192 Route de Nîmes 30220 Aigues-Mortes

SARL / CAPITAL : 17 520€ / RCS 751 049 958 / Hab. Préf n° 12-30-418

SUPER U

les nouveaux commerçants

PORT DE PÊCHE

Tel: 04.66.53.03.80

U DRIVE    

Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h00
Dimanche 8h30-12h30

Professionnels & Particuliers **OUVERT**
du Lundi au Vendredi



VENTE & SERVICE APRÈS VENTE
BTP - MOTOCULTURE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
Huiles - Filtres - Gaz

Ne cherchez plus nous avons le matériel qu'il vous faut...







T. 04 66 53 68 89
contact@alslocations.com
ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES

www.alslocations.com

SAV NOTRE ATELIER ASSURE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE MATÉRIEL

OUVERTURE DE VOTRE NOUVELLE AGENCE AU GRAU-DU-ROI

Plus d'espace, plus de services, plus de confort !

Découvrez votre nouvelle agence Caisse d'Épargne à partir du 12 septembre 2023 dès 13h30 pour vivre une expérience bancaire unique avec des conseillers à votre écoute.



Agence Le Grau-du-Roi
136 rue des Moussaillons
30240 Le Grau-du-Roi
04 30 67 55 95 *

* Appel non surtaxé, coût selon opérateur téléphonique.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance du Languedoc-Roussillon, Banque coopérative régie par les art. L.512-85 et s. du Code monétaire et financier - SA à Directeur et Conseil d'Orientation et de Surveillance - capital social 370 000 000 euros - RCS Montpellier 383 451 267 - Siège social 254 rue Michel Teule BP 7230, 34104 Montpellier cedex 4 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 729 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 3402 2018 000 027 182, délivrée par la CCI de l'Hérault, garantie par CEGC 16, rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 LA DEFENSE CEDIX - N° d'identification à la TVA: FR04-083451267. TVA facturée sur les prestations taxables de plein droit et non facturée sur les prestations exonérées - Crédit photo Adobe Stock - Edep.06.2023.33198

Parole d'opposition

Quel cirque cet été !

Été après été, saison après saison, les tendances confirment une **baisse de la fréquentation** en juillet et août doublée d'une modification des modes de consommation. C'est-ce que révèlent les nouveaux outils de pilotage de la station touristique et qui permettent de théoriser le phénomène « **hausse des carburants** », « **inflation** », « **crainte de canicule** », « **baisse du pouvoir d'achat** ». S'il est vrai que ces éléments peuvent y contribuer, on peut gager que la **réduction des animations** ou l'augmentation des **difficultés à stationner** en voiture mais aussi à vélo expliquent aussi ce phénomène ! Et bien sûr, le **sentiment d'insécurité** dans un centre-ville en proie à une **augmentation d'incivilités** qui semblent acceptées par le pouvoir public municipal (déambulations « torse nu », nuisances sonores, saletés).

Ainsi, il n'est pas étonnant que la venue d'un **cirque sans autorisation**, ait pu susciter de vives réactions !

Sans rentrer dans la polémique sur les animaux de cirques, notre groupe s'interroge sur la **gestion catastrophique de la situation** par le maire. Cette situation a produit beaucoup de **nuisances** pour la population. Plus encore, notre édile a **affaibli la parole publique** en tenant un discours dans la presse qui n'a pas été suivi d'effet notamment en affirmant qu'il interdirait l'accès au cirque ce qu'il n'a pas fait. La loi lui permettait-elle de le faire ? Le rapport de force est-il trop grand face aux menaces de ce cirque ?

Et que dire de cette **attitude désinvolte**, alors que sur d'autres sujets le maire ne manque pas d'user ou d'abuser de son **autorité pour destituer un administrateur de la Régie** de Port Camargue parce qu'il n'accepte plus la moindre contradiction ? De même lorsque la ville réclame près de 5000 euros de dédommagement de ses frais de justice contre les 3 riverains qui ont sincèrement considéré que le projet d'écoquartier portait atteinte à la qualité de vie des habitants et ne servait pas l'intérêt général.

Si à cela on ajoute toutes les personnes, professionnels ou particuliers qui se voient rappeler des règles sur leurs terrasses quand le cirque ne reverse aucun droit à la ville, refuser des permis de construire quand un projet immobilier voit le jour sur la plage, ou contraints de payer pour des stationnements soi-disant gênants quand on tolère les stationnements sur les espaces verts, le **sentiment d'injustice** augmente et nourrit l'idée qu'il existe **deux poids deux mesures** !

Dans ce contexte, notre **groupe d'opposition** continue ses **actions** de lien avec la population pour établir les fondations d'une solide alternance politique au pouvoir déclinant actuel. Pour cela, nous vous invitons à participer toujours plus nombreux à notre habituelle « **Réunion d'Automne** » le **jeudi 16 novembre à 18h30 à la salle Carrefour 2000** dont le thème principal sera **la santé** et le **bilan de mi-mandat**.

Pour participer à nos événements, nos ateliers ou vous inscrire à notre newsletter et recevoir le bulletin « **Le G.R.A.U vous parle** », écrivez-nous à contact@legrau.fr.

Charly CRESPE, conseiller municipal

Pour le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité et ses élus Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Jean-Pierre FILHOL, Didier GRANON

Plan « climat air énergie » : donnez votre avis

Du 25 septembre au 27 octobre, la communauté de communes Terre de Camargue organise une consultation du public sur le volet « climat-air-énergie » de son projet de territoire :

- > Consultation en ligne sur www.terredecamargue.fr et recueil des avis sur planclimat@terredecamargue.fr
- > Registre papier et recueil des avis dans les mairies et au siège de la Communauté de communes, 13, rue du Port à Aigues-Mortes.



Terre de Camargue
Action Climat

Bon de chauffage 2023

Les inscriptions auront lieu du 25 septembre au 23 octobre. Le bon de chauffage est octroyé aux personnes de plus de 65 ans, habitant à l'année sur la commune en résidence principale, non hébergées et dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas le plafond fixé par la Direction générale des finances publiques. L'avis d'imposition de 2023 prenant en compte les revenus de 2022 sera requis pour bénéficier de cette aide, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou échéancier, un relevé d'identité bancaire et une copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). L'aide est d'un montant de 92 € par foyer.

Colis et repas de l'an nouveau

Les inscriptions pour bénéficier des colis ou du repas de l'an nouveau auront lieu du 25 septembre au 23 octobre au CCAS 2, allée Victor-Hugo. Pour bénéficier des colis ou des repas il faut avoir au moins 70 ans et être domicilié en résidence principale sur la commune. Des justificatifs tels qu'un avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de 2023 prenant en compte les revenus de 2022, domicile principal au Grau du Roi et une pièce d'identité seront à fournir.



Compost en vrac : distribution gratuite

Pour les jardins ou les plantes en pot, Terre de Camargue propose un amendement 100% naturel, produit sur la plateforme de compostage de l'Espiguette à partir de déchets végétaux. Le compost est en accès libre, à charger soi-même. Pensez à vous munir de contenants (seau, sac, remorque...)

La distribution a lieu durant les horaires d'ouverture des sites :

- > Du 4 au 9 septembre : sur la plateforme de compostage de l'Espiguette au Grau du Roi.
- > Du 11 au 18 septembre : sur les déchèteries d'Aigues-Mortes et de Saint-Laurent-d'Aigouze.

Café Papote le 7 novembre

Le service Famille propose le mardi 7 novembre un Café Papote sur la thématique de la séparation parents/enfants en partenariat avec le Codes 30 et son dispositif Presaje. Uniquement réservé aux parents, le Café Papote est un moment convivial pour se rencontrer, échanger, partager les expériences et questionnements avec d'autres. Un spécialiste du Codes 30 et l'animateur famille assureront ce temps d'échanges avec des apports théoriques sur le sujet.

Remise de carte aux jeunes électeurs

Le maire, le docteur Robert Crauste a accueilli en mairie les jeunes Graulens atteignant la majorité. Il leur a ainsi remis leur carte d'électeur et leur carnet de citoyenneté. Au total, 60 jeunes de 18 ans ont été inscrits d'office sur les listes électorales de la commune.



Les offres de l'Espace famille

Le service famille de la StART propose divers dispositifs individuels et collectifs pour les familles : accompagnement à la scolarité (CLAS), lieu d'écoute pour les adolescents (LEA), espace de rencontres et d'échanges pour les parents (le Café Papote) et enfin permanence de l'ADPMF proposant de la médiation familiale. L'animateur famille peut accompagner les parents. Ce service en construction est aussi à l'œuvre sur des projets tels que des temps de lecture parents/enfants sur la commune et des sorties pour les familles.



L'agenda des médiathèques

Cet automne, les médiathèques vous invitent à « MUS'ARTSDEZ ». Ateliers, rencontres d'auteurs, expos, éveil musical, séances de contes, conférences, comités de lecture, concours d'écriture... un programme riche et varié qui déclinera les « 10 arts » !

A noter, le temps fort consacré à la petite enfance, du 23 au 30 septembre : « Le temps des bébés » avec expo, spectacles, café des parents et rencontre dédiée aux professionnels.

Retrouver l'agenda sur : www.terredecamargue.fr et dans les médiathèques

9

septembre



FÊTE DU GRAU : TOP DÉPART !

Du samedi 9 au dimanche 17 septembre, Le Grau du Roi est en fête. Neuf jours de réjouissances partout dans la ville avec musiques de rue, taureaux aux arènes, joutes sur le canal, petits concerts et grands bals et fête foraine... De quoi régaler petits et grands, locaux et touristes qu'ils aiment la fête en famille ou entre amis. Renseignements au 04 66 51 67 70 et sur www.ville-legrauduroi.fr



23 & 24

septembre

WEEK-END TAURIN

Les traditions camarguaises si chères aux Graulens sont à l'honneur durant tout le week-end pour le traditionnel "revivre" de la fête. Abrivado, bandidos, encierros, courses aux arènes et animations musicales partout en ville... Une invitation à jouer les prolongations festives et, pour les visiteurs, à découvrir les coutumes locales dans une ambiance "village" et bon enfant.

24

septembre

TOURNOI DE JUTES

L'association de la Jeune Lance Graulenne organise un tournoi exhibition dans le cadre du Salon de l'habitat programmé du 22 au 24 septembre au Yacht Club de Port Camargue. Qui résistera à l'assaut et restera sur la tintaine... ? Pour le savoir, il faudra attendre la fin du tournoi.

Quai Bougainville, en face de la Capitainerie. L'accès à cette manifestation est gratuit.



26

o c t o b r e



IMAGI'MÔMES, C'EST PARTI !

Du 26 octobre au 1^{er} novembre, l'incontournable festival jeune public est de retour. Au programme, des jeux (gonflables, en bois, de construction, de société...) en accès libre, des ateliers (créatifs, magie, sportifs, maquillage, yoga, dessin, musique...) gratuits sur inscription et des spectacles enchanteurs tous les jours à 16 heures (tarif : 2 €) pour s'émerveiller et sourire... De 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, dans la cour de l'école André-Quet, allée Victor-Hugo.

4

n o v e m b r e

LE MOIS DU RIRE : "PLEASE STAND-UP !"

Un plateau unique, 100% féminin, où Marine Baousson, Marie Reno, Olivia Moore et Christine Berrou, dignes représentantes de l'humour actuel et aussi actrices, chroniqueuses, comédiennes et auteures, se réunissent sur scène pour vous faire rire et réfléchir. Un spectacle où les extraits de leurs seules en scène alternent avec les sketches qu'elles ont écrits et jouent ensemble pour ce one women show.

À 20h30, à l'Espace Jean-Pierre-Cassel, allée Victor-Hugo. Tout public dès 15 ans. Tarifs : 20 €, 16 € et 10 €.

Renseignements au 04 66 51 10 73 et sur www.ville-legrauduroi.fr



Retrouvez toutes les dates et détails de l'agenda sur le site internet de la ville www.ville-legrauduroi.fr



8 & 9

d é c e m b r e

TÉLÉTHON, 36^e ÉDITION

36^e édition et pour l'Association française contre les myopathies (AFM) la mobilisation reste toujours aussi nécessaire pour faire avancer la recherche médicale et la lutte contre les maladies rares. Chaque année, 215 000 bénévoles se mobilisent partout en France et à l'étranger pour organiser des manifestations au profit du Téléthon. Parmi eux, des bénévoles graulens, fidèles au poste, vous donnent rendez-vous pour cette nouvelle édition.



et aussi...

9 et 10 septembre

Braderie du centre commercial Camargue 2000

L'association des commerçants du centre commercial Camargue 2000 à Port Camargue vous accueillent pour deux jours de braderie et de bonnes affaires.

Du 22 au 24 septembre

Innov'Habitat

Un salon de l'habitat local qui regroupe tous les savoir-faire des entreprises de

proximité. Retrouvez artisans, commerçants, entrepreneurs de l'habitat et du bien-être réunis pendant trois jours pour vous conseiller et vous accompagner dans tous vos projets. Au Yacht Club de Port Camargue, quai Bougainville.

20 octobre

Vernissage à la Villa Parry

Vendredi 20 octobre à 18h30 à la Villa Parry, rue du Sémaphore, vernissage de l'exposition de

peintures du collectif Isara, Quinto, Maradeï et Salmeron à découvrir en accès libre du 19 octobre au 10 novembre.

23 novembre

Collecte de sang

L'Établissement français du sang et l'Amicale graulenne des donneurs de sang bénévoles organisent une collecte de sang à la salle des Argonautes, avenue du Mail, de 13h30 à 19h. Infos au 07 81 68 11 22.

17 décembre

"Casse-Noisette" à l'Espace Jean-Pierre-Cassel

Pour le jeune public, à partir de 4 ans, un conte musical adapté du conte de Ernst Theodor Amadeus Hoffmann qui a inspiré le célèbre ballet de Tchaïkovsky. Espace Jean-Pierre-Cassel, dimanche 17 décembre à 16 heures. Entrée gratuite.

ESPACE JEAN-PIERRE-CASSEL

SAISON THÉÂTRALE 2023-24



let's **GRAU**
Le Grau du Roi Port Camargue